

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

LE MOT DE MARIE-CHRISTINE GIRAULT



Née et élevée à Paris en 1956, fille d'un père ingénieur au CEA, rien ne me destinait à être aujourd'hui présidente de FNE 23, sinon mon amour depuis ma petite enfance pour la campagne et mon rejet précoce de la société de consommation lorsqu'il m'a été expliqué qu'on ne pouvait pas réparer ma poupée mais seulement la remplacer par une autre.

Le jardin de ma grand-mère dans un petit village de l'Eure est le lieu de mes plus grands bonheurs d'enfants, seul lieu de nature dans une vie d'enfant vouée à l'artificialisation de

la vie citadine. Adolescente, c'est au travers des chemins ruraux et des bois du Morvan, dans un paysage encore préservé, que j'ai découvert la liberté. Puis, avec mon premier mari et mon beau-père, j'ai découvert la chasse, le monde rural et agricole.

Je suis arrivée à l'idée qu'il est indispensable de protéger la nature par une voie peu courante.

En effet, bien que j'ai su très jeune que c'était au milieu du bocage que j'aimais vivre, j'ai suivi l'itinéraire des étudiantes des années 70 qui ont privilégié leur émancipation : école polytechnique féminine puis une fois mon diplôme d'ingénieur en poche, une spécialisation au Centre de Hautes Etudes du Béton Armé et Précontraint et un début de carrière d'ingénieur avec des cours du soir à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Paris. Quelques années plus tard, après la naissance de mes deux fils, j'ai bifurqué vers l'assurance des grands groupes qui à cette époque me fascinaient.

Ce tournant professionnel a été l'occasion de prendre de la hauteur. Je me suis trouvée confrontée à exercer mon esprit critique sur les dossiers qui m'étaient confiés. Ayant été chargée de représenter ma compagnie auprès d'ASSURPOL (groupement d'assureurs ayant pour objet l'étude et la délivrance de contrats responsabilité civile du fait des atteintes à l'environnement), j'ai commencé alors à prendre conscience du potentiel de pollution représenté par le monde industriel. En parallèle, toutes les sociétés du CAC 40 se revendiquent du développement durable.

Tous leurs rapports annuels comportent un chapitre y afférant, destiné à rassurer les actionnaires mais qui n'est en réalité qu'un simulacre cachant une grande opacité et un oxymore destiné à donner l'illusion d'un développement sans limites mais vertueux...

Mais, c'est en découvrant l'existence du pic d'Hubbert que j'ai pris conscience de la finitude des ressources et que j'ai commencé à tirer le premier fil. Le tout électrique, le tout nucléaire ? Non, je me souviens de mon père m'expliquant au début des années 60 qu'on ne savait pas quoi faire des déchets nucléaires. C'était son sujet de thèse. Trente-cinq ans plus tard, on n'en était pas beaucoup plus loin.

En continuant à tirer sur ce fil, je suis arrivée au constat fondateur qu'il n'y a pas production d'énergie propre et que donc il faut aller vers la sobriété.

J'avais commencé progressivement à remettre en question le capitalisme puis encore plus progressivement mon cheminement m'avait fait comprendre que c'est le productivisme, également partagé par les économies capitalistes et socialistes qui est à l'origine des destructions des milieux naturels. Je me suis alors intéressée à la décroissance, qui m'est vite apparue comme incontournable. Les moyens de la mettre en œuvre avec le moins de casse possible est notre seul degré de liberté, mais plus d'énergie a été dépensée depuis le rapport Meadows pour en nier la nécessité que pour s'atteler aux modalités de ce changement de paradigme.

Il y a quelques années, j'ai rencontré Simon CHARBONNEAU, pionnier du droit de l'environnement et co-fondateur de la SEPANSO qui est devenu mon mari. J'ai lu les ouvrages de Jacques ELLUL et bien entendu de Bernard CHARBONNEAU, qui m'ont permis de conceptualiser mes divers constats et prises de conscience et de faire enfin le lien entre les destructions répétées des paysages auxquels je suis attachée et les destructions de milieux naturels inhérents à la croissance démesurée de la société thermo-industrielle.

En 2019, lors de la création de France Nature Environnement Creuse, je suis entrée au conseil d'administration et j'ai accepté d'assurer le secrétariat ce qui m'a permis de découvrir le milieu associatif.

Il y 6 mois, il m'a été demandé d'en prendre la présidence. Après quelques minutes d'hésitations, le temps de me demander comment décliner la proposition, je me suis entendue répondre oui. Lorsque les responsabilités viennent à nous, il faut les accepter et faire de son mieux.

Cet engagement de terrain m'a permis de saisir tout le sens du combat écologique dans un département dont le patrimoine a été relativement épargné par les ravages des trente glorieuses. De là l'intérêt que mon engagement peut avoir pour la cause environnementale défendue par FNE au plan national, dans la mesure où les constats locaux peuvent contribuer à éclairer les questions au plan national.

Par conséquent, mon engagement local peut contribuer à une prise de conscience plus générale dont nous avons un grand besoin compte-tenu de l'urgence de la situation.

Marie-Christine GIRAULT, présidente de FNE 23



MER ET LITTORAL

EOLIEN EN MER-OLERON : DEBAT PUBLIC DU 11 OCTOBRE A LA ROCHELLE

La Commission Particulière du Débat Public intitulée « Parc éolien en mer au large de la Nouvelle-Aquitaine », présidée par Francis Beausire, a lancé le débat public, qui se déroule du 30 septembre 2021 au 30 janvier 2022.

Plusieurs réunions publiques et ateliers se succèdent sur différents sites en Charente-Maritime.

<https://www.debatpublic.fr/eolien-nouvelle-aquitaine>

Le 11 octobre, à La Rochelle, **Marie-Dominique Monbrun et Isabelle Loulmet** y ont participé.

Isabelle Loulmet, au titre de **FNE NA**, a alerté sur l'importance de revoir le Document Stratégique de Façade sud-atlantique pour évaluer les zones propices ou non à l'implantation d'éoliennes, et rappelé la jurisprudence de l'Union Européenne sur l'évitement de l'éolien dans les zones Natura 2 000.

Marie-Dominique Monbrun, référente mer-littoral pour FNE NA, est intervenue au titre de **Nature Environnement 17** pour souligner l'invisibilité de la biodiversité dans les documents et les débats proposés au public. Elle a aussi demandé que le conseil de gestion du Parc Naturel Marin soit saisi.

Cette réunion d'une centaine de personnes a permis à des particuliers, aux pêcheurs, aux entreprises du Grand Port de La Rochelle, au collectif Nemo et à la LPO, de s'exprimer, ainsi qu'à la DREAL et à RTE. Mais la réunion organisée sous forme d'exposés et questions avec réponse unique des intervenants n'a pas permis un vrai débat au sens d'échanges et de réponses entre tous les intervenants.



SANTE ET ENVIRONNEMENT

INSTALLATION DE LA NOUVELLE CRSA : CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE

A la suite du renouvellement des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Nouvelle-Aquitaine (CRSA NA), une réunion plénière a eu lieu le 7 octobre à Bordeaux.

Créée en 2009, la CRSA est un **lieu de concertation et de débat pour faire valoir les priorités en matière de politique de santé et d'autonomie** avec une composition large. Elle émet des propositions, des avis publics, et peut organiser des débats publics.

Les 120 membres sont répartis en 8 collèges : collectivités territoriales – usagers des services de santé – conseils territoriaux de santé – partenaires sociaux- acteurs de la cohésion sociale et de la protection sociale – acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé – offreurs des services de santé – personnalités qualifiées.

Un poste est réservé aux associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement, dans le collège 6 des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé.

Michel Levasseur représentait FNE NA dans la précédente mandature. Isabelle Loulmet prend la suite, avec Andrée Rouffet-Pinon comme suppléante. La deuxième place de suppléante a été proposée à Anne Couvez, co-présidente du GRAINE NA, dont FNE NA est adhérente.

François Alla, personnalité qualifiée, professeur de santé publique à l'Université de Bordeaux, a été élu président.

Un temps de concertation par collège a suivi pour répartir les membres dans la commission permanente et les 4 commissions spécialisées.

Pour FNE NA, la désignation réglementaire la place dans la **commission spécialisée prévention**.

SENTINELLES DE LA NATURE

Sentinelles en Nouvelle-Aquitaine



Zoom : La pollution de cours d'eau liées à l'utilisation irrégulière de pesticides

Rôle et valeur de la cartographie des **cours d'eau** ?
Certains départements ont publié une carto des cours d'eau

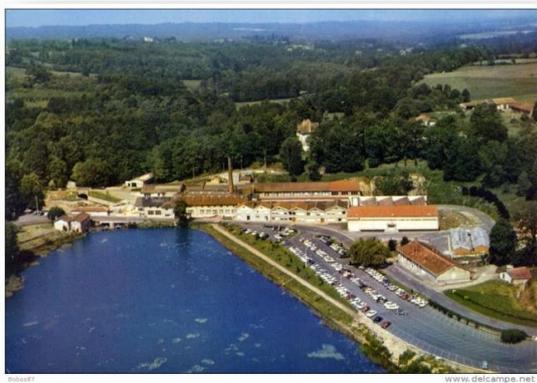
Les tronçons de cours d'eau présentés sur cette carte ont été identifiés comme des cours d'eau et la réglementation « lois sur l'eau » s'y applique.
Cette cartographie est évolutive en fonction de la validation par la police de l'eau d'autres tronçons.
Ainsi, les tronçons de cours d'eau non cartographiés peuvent être des cours d'eau et demandent une expertise particulière du service police de l'eau.

[Site internet préfecture 87 carto des cours d'eau](#)

Valeur informative de cartographie départementale si elle existe (exemple département 86)

Le 15 octobre a eu lieu la formation « Devenir Sentinelle de la nature ». Une vingtaine de participants ont pu découvrir la démarche à faire pour créer un compte Sentinelle ainsi que pour réaliser une alerte. Puis, Antoine Gatet, juriste à Sources et Rivières du Limousin, a détaillé des cas concrets d'atteintes à l'environnement (pollution de l'eau, utilisation irrégulière de pesticides, drainage, dépôt sauvage de déchets, destruction d'espèces protégées et circulation d'engins motorisés en nature). Il a expliqué les conséquences de ces atteintes et les actions que peuvent mener les sentinelles pour stopper ces infractions. La formation s'est poursuivie par l'exposé d'Anne-Laure Parcollet, salariée au syndicat de rivière SYMBA Bandiat-Tardoire, sur des problématiques liées aux étangs dans le Limousin et l'initiative exemplaire de l'effacement de l'étang de la Monnerie.

L'étang en 1985



Après restauration en 2020 (source : F. Yvonne)



Inscrivez-vous à nos prochaines formations gratuites, ouvertes à tous et en visioconférence :

- Samedi 13 novembre : La pollution lumineuse
Pour vous inscrire, c'est [ICI](#)
- Vendredi 19 Novembre de 18h à 20h15 : Pesticides, eau et milieux aquatiques
Pour vous inscrire, [c'est ici !](#)
- Samedi 11 décembre : La protection des chemins ruraux
Pour vous inscrire, c'est [ICI](#)
- Vendredi 3 Décembre de 18h à 20h : L'eau en Corrèze
Pour vous inscrire, [c'est ici !](#)

Contact : coordination@fne-nouvelleaquitaine.fr

ZOOM SUR NOS ASSOCIATIONS AFFILIEES

SORTONS FAIRE CLASSE DEHORS

Dans le département de Charente Maritime, [Nature Environnement 17](#) (NE 17) propose un programme d'accompagnement "SORTONS FAIRE CLASSE DEHORS" aux enseignants de l'école primaire afin qu'ils développent la classe en extérieur. L'objectif n'est pas seulement de respirer le grand air, de jouer et d'observer les petites fleurs : il s'agit d'une **véritable démarche de développement global de l'enfant**.



Le programme, prévu et financé sur 3 ans pour 22 classes, a connu un tel succès, que NE17, avec le soutien financier de Léa Nature, pourra le proposer à une trentaine de classe.

Ainsi, sur l'année scolaire 2020/2021, NE 17 a accompagné 8 classes. Cette année, 12 classes se sont engagées dans le programme et ce sera une dizaine de classes qui bénéficieront de cet accompagnement l'année prochaine. L'objectif est que l'enseignant se sente suffisamment en confiance pour se lancer dans la démarche en autonomie.

Avec la nature, développer le vivre-ensemble et la confiance

La classe dehors c'est une demi-journée par semaine, toute l'année, par tous les temps... afin d'explorer, expérimenter, communiquer et vivre ensemble dans un environnement qui évolue au fil du temps. Au programme : la recherche du terrain, des propositions d'aménagement, des ressources bibliographiques, la place du jeu libre actif, des temps d'échange, des propositions d'activités, des temps d'accompagnement sur les séances classe dehors...



En retrouvant un lien avec la nature, l'enfant apprend à observer, toucher, apprécier. Il prend conscience de son interdépendance avec la nature, il éprouve le contact avec les éléments. Il développe tout son être, en vivant des expériences sensorielles, émotionnelles, sociales.

Aucune journée n'est identique : les saisons, les conditions météorologiques transforment en permanence le dehors. Ce mouvement perpétuel enrichit également les sensations ressenties. Or, plus la sensation ressentie est forte, plus l'envie de la raconter l'est aussi, et l'événement reste gravé dans la mémoire.

Dehors, l'enfant développe sa curiosité et prend confiance en lui face à un environnement nouveau. Il apprend le monde en construisant une relation avec la nature, le temps et l'espace. Il acquiert de la liberté et de l'autonomie. Au contact de la nature, l'enfant développe son sens de l'effort et de l'entraide. Il développe sa capacité de "vivre-ensemble", en coopérant et se socialisant. Et il développe aussi une conscience écologique. Ce qu'on aime, on voudra le protéger !



Le projet d'accompagnement "SORTONS FAIRE CLASSE DEHORS" est financé par la [Fondation Léa Nature](#).

ACTUALITES

UN PEU DE LECTURE

La terre plate : biographie d'une fausse idée

De Sylvie Nony , Violaine Giacomotto-Charra

Ce livre relatant l'histoire des sciences, fait réfléchir à comment la notion de progrès s'est transformée au XIXe et XXe siècle au point de devenir une religion à l'origine de nombreuses croyances erronées sur les questions écologiques...

Le Picton – culture et patrimoine en Poitou et Charentes

Oct-nov-déc 2021

Un beau dossier intitulé « **des oiseaux et des hommes, histoires d'ornithologues** » avec notamment des articles sur Charente Nature par Jean-Pierre Sardin, sur les nouveaux enjeux de l'ornithologie par Jean-Michel Passerault du GODS, sur la LPO et sur l'histoire du FIFO (Festival international du film ornithologique) à Ménégoûte (79).

[Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr](http://fne-nouvelleaquitaine.fr)

Comité de rédaction et crédits photos : Marie-Christine Girault – Lucille Grizeau - Michel Galliot - Moea Lartigau – Marie-Dominique Monbrun - Isabelle Loulmet – Cathy Mazerm

[Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne](#)